

Les gestes barrières à tout moment



Dans le cas où la distance de 1m ne peut être respectée, le port du masque de protection est obligatoire

1- Description synthétique des activités/situations

Figurent dans le périmètre de la présente fiche les principaux travaux suivants :

- Montage et démontage de tuyauteries,
- Montage et démontage d'équipements,
- Installation d'armoires électriques,
- Installation des pompes,
- Soudure,
- Mise en service des installations.

Ne sont pas compris dans le périmètre de la présente fiche :

/

Autres fiches associées :

/

Le référent Covid-19 sera la ressource afin d'informer les salariés et veiller à l'application des consignes.

2- Évaluation des conditions de mise en œuvre du Guide sanitaire Covid 19 pour la Construction



Selon les Professionnels réunis sous l'égide du SNECOREP, les activités objet de la présente fiche ont fait l'objet d'une évaluation du niveau des remédiations afin d'être réalisées aux conditions sanitaires essentielles. La présente fiche ne se substitue pas à l'analyse des risques de l'entreprise.

Appréciation générale du **niveau de difficulté d'adaptation** du ou **des modes opératoires** en référence au Guide BTP dans sa version du 10 avril 2020.

Les trois niveaux sont d'exigence égale quant aux préconisations du guide de l'OPPBTP. Ils se distinguent sur les modalités de mise en œuvre.

- **Niveau 1** : mesures avec adaptation des modes opératoires et de l'organisation.
- **Niveau 2** : mesures nécessitant des changements importants des modes opératoires et de l'organisation.
- **Niveau 3** : mesures exigent des changements majeurs des modes opératoires et de l'organisation.

Pour ce thème, la **couleur du niveau** est **VERTE (niveau 1)**.

Mesures barrières particulières à adopter pour satisfaire le référentiel sanitaire :

Général :

- **Sensibiliser tout le personnel** aux consignes spécifiques au Covid-19.

Pour toutes les activités ne nécessitant qu'un salarié :

- **Se laver les mains** au savon à chaque prise de poste et changement de lieu d'activité.
- **Désinfecter** sa **zone de travail** et son **matériel** (lingette, spray...).
- **Se protéger les mains** (gants usuels ou gants jetables).
- **Evacuer les déchets souillés** dans les poubelles adéquates (et les refermer).
- A la fin de l'activité **se laver les mains** au savon, ou bien utiliser du gel désinfectant si impossibilité de lavage proche.

Pour toutes les activités nécessitant plus d'un salarié :

- Respecter les mesures précédentes.
- **Respecter la distanciation** (minimum 1 m entre salariés).
- En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité (port d'une charge lourde ne permettant pas de garder une distance de 1 m entre les opérateurs mais petite par exemple), le **port du masque et des lunettes** de protection est **obligatoire**.
- Manipulation de matériel et pièces : **éviter le prêt de matériel** entre utilisateurs et **porter des gants adaptés ou jetables**.
- En cas d'utilisation de matériel commun, **désinfecter ce matériel en fin de poste**.

3- Ressources documentaires associées

Guide de préconisations de sécurité sanitaire dans la construction :

<https://www.preventionbtp.fr/Actualites/Toutes-les-actualites/Sante/Covid-19-mise-a-jour-des-preconisations-de-securite-sanitaire-dans-la-construction-au-sujet-des-masques>

Boite à outils :

<https://www.preventionbtp.fr/Documentation/Explorer-par-produit/Information/Dossiers-prevention/Covid-19-Preconisations-de-securite-sanitaire-pour-les-chantiers-du-BTP/La-boite-a-outils-Covid-19>

Fiches établies dans le cadre du guide de préconisation Covid 19 par l'OPPBTP, dont notamment :

- Les bons gestes pour se protéger sur le chantier et dans l'atelier du BTP ;
- Se laver les mains pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP ;
- Porter efficacement son masque pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP ;
- Porter secours à une personne blessée.

Modes opératoires des entreprises et éventuelles notes de service.

4- Liens avec les documents obligatoires et contractuels

Document Unique d'Évaluation des Risques.

PPSPS du chantier.

5- Informations utiles

Fournitures spécifiques Covid-19 :

- Lingettes désinfectantes type WIP'Anios (poignées, claviers d'ordinateur, sièges de toilettes, véhicules, engins, outillages...).
- Spray désinfectant.
- Savon liquide ou solution hydroalcoolique.
- Essuie-mains jetables.
- Si possible poubelles à pédale et couvercle pour jeter les consommables d'hygiène après usage.
- Sacs à déchets.
- Gants usuels de travail.
- Gants jetables pour manipuler les poubelles et pour assurer le nettoyage et la désinfection.
- En cas d'absence de point d'eau sur le lieu de travail, bidons d'eau étiquetés « eau de lavage mains ».